

La Carte Mobilité Inclusion priorité

Facile à lire et à comprendre

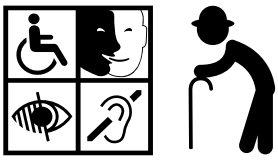
cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Qu’est-ce que la CMI ?



Les CMI sont des Cartes Mobilité Inclusion.

Les CMI donnent des avantages :



- aux personnes handicapées
- aux personnes âgées

pour faciliter leurs déplacements.

Un avantage vous rend la vie plus simple.

Il y a 3 CMI différentes :



- **la CMI stationnement :** elle remplace l’ancienne carte de stationnement.
 Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI stationnement.



- **la CMI priorité :** elle remplace l’ancienne carte de priorité.
 Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI priorité.



- **la CMI invalidité :** elle remplace l’ancienne carte d’invalidité.
 Pour en savoir plus, lisez la fiche La CMI invalidité.

Les anciennes cartes sont valables jusqu’au 31 décembre 2026.



Les CMI sont gratuites.

À quoi sert la CMI priorité ?

La CMI priorité est une carte.

La CMI priorité vous donne des avantages.

Un avantage vous rend la vie plus simple.

Par exemple grâce à la CMI priorité vous avez :

■ vous avez le droit d'utiliser
une place assise :

→ dans le bus
→ dans le métro
→ dans les salles d'attente



■ vous avez le droit de passer devant tout le monde quand vous faites la queue



■ vous avez le droit de payer moins cher
quand vous utilisez les transports en commun.

Qui peut avoir la CMI priorité ?

Vous pouvez avoir la CMI priorité si :

■ vous avez des difficultés à rester debout

■ vous avez un taux d'incapacité de moins de 80 %.

Le taux d'incapacité mesure vos difficultés dans la vie à cause de votre handicap.

Vous avez besoin d'aide pour faire certaines choses.



Vous pouvez avoir un taux d'incapacité de moins de 80 %.

Par exemple, vous avez besoin d'aide pour travailler ou pour faire des courses.



Pour combien de temps la CMI priorité est-elle donnée ?

La CMI priorité est donnée pour une durée de 1 an à 20 ans.

Elle peut vous être donnée pour toute la vie.

Comment faire la demande de CMI priorité ?

Vous avez moins de 60 ans
lisez la fiche :
Vous avez moins de 60 ans :
comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?



Vous avez plus de 60 ans
et vous n'êtes pas concerné par l'APA,
lisez la fiche :
Vous avez plus de 60 ans et vous n'êtes pas concerné par l'APA : comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?



Vous demandez l'APA
lisez la fiche :
Vous demandez l'APA :
comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?



Vous avez déjà l'APA
lisez la fiche :
Vous avez l'APA :
comment demander une Carte Mobilité Inclusion ?



Pouvez-vous avoir d'autres CMI en même temps que la CMI priorité ?

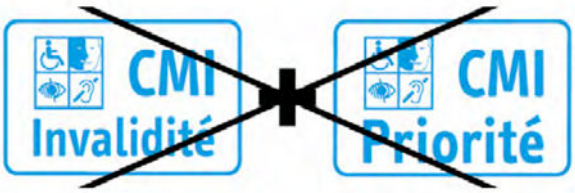
Vous avez une CMI priorité.
Vous pouvez aussi avoir une CMI stationnement.
Ce n'est pas automatique.

Vous devez faire une demande pour avoir une CMI stationnement.





Vous avez déjà une CMI invalidité.
Il est inutile de demander une CMI priorité.
Tous les avantages donnés par la CMI priorité sont aussi donnés par la CMI invalidité.



Que faire si votre CMI est volée ou perdue ou abîmée ?

Si votre CMI est volée ou perdue ou abîmée
vous devez le déclarer sur le site internet
www.carte-mobilite-inclusion.fr.



Après votre déclaration
votre CMI volée ou perdue ou abîmée ne fonctionne plus.
C'est pour éviter les fraudes.

Vous pouvez demander ensuite une nouvelle CMI
sur ce site internet.
Il faut payer 10 euros pour avoir une nouvelle CMI.



Cette fiche est écrite en facile à lire et à comprendre.
Le facile à lire et à comprendre est une méthode
qui rend les informations accessibles à tous.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur le site inclusion-europe.eu

Cette fiche a été réalisée avec Élisabeth Bachelot, Louis Jurine,
Laurena Marcaurelle, Béatrice Picard, Béatrice Santarelli
et Arnaud Toupense.

Fiche relue par l'atelier FALC de l'ESAT Òsea.

Fiche mise à jour en octobre 2022.